

SAINTE-FOY D'AIGREFEUILLE



MARS 2025

VIE ASSOCIATIVE

TRAVAUX EN COURS POUR DE
NOUVEAUX ESPACES ASSOCIATIFS
MUTUALISABLES



Santé : un pari gagnant
pour la commune

P.05

Projet de réaménagement du lac
Point d'étape après 2 ans

P.06

Construction de nouveaux espaces
associatifs mutualisables

P.10

SOMMAIRE

04 ...ACTUALITÉS

Collecte des déchets verts
État civil
Développement prometteur
pour la commune

05 ...PROJETS & TERRITOIRE

Cabinets médicaux
Résidence seniors
Projet Lac

08 ...COMMUNE DURABLE

Tonte différenciée
Éclairage public LED

09 ...VIE ASSOCIATIVE

Construction de nouveaux
espaces associatifs
Focus sur les nouvelles
associations

11 ...VIVRE ENSEMBLE SORTIR BOUGER

Retour sur les temps forts
des derniers mois

12 ...GRANDIR À SAINTE-FOY D'AIGREFEUILLE

Loi Egalim
Activités périscolaires

14 ...TERRITOIRE DU LAURAGAIS

Élaboration d'un PLU
intercommunal
Transfert de la compétence
assainissement

15 ...TRIBUNES LIBRES



CARNET NOIR

Quelques jours avant la finalisation de ce numéro, nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de Sylvie Leonardelli, notre boulangère. Figure essentielle de notre commune, elle apportait chaleur et convivialité à tous ceux qui poussaient la porte de leur commerce qu'elle tenait avec son mari depuis 2013.

Nous adressons nos sincères condoléances à Philippe, son époux, ainsi qu'à ses enfants, petits-enfants et proches.

Sylvie, merci pour tout ce que vous avez apporté à notre village.

Directeur de la publication : Daniel Ruffat
Comité de Rédaction : Service Communication
Crédits photos : Associations
et Mairie de Sainte-Foy D'Aigrefeuille



**Sainte-Foy d'Aigrefeuille
compte parmi les communes
les plus attractives du
Sud-Est toulousain**

Les bons chiffres de la commune

Au recensement de 2024, Sainte-Foy d'Aigrefeuille compte 2553 habitants. Elle est rentrée dans le top des communes de plus de 2500 habitants et figure à la 3^e place du territoire de « Terres du Lauragais », devenant ainsi, de fait, un pôle principal de l'intercommunalité. La presse locale cite Sainte-Foy d'Aigrefeuille parmi les plus attractives, voire les plus dynamiques du sud-est toulousain. C'est pour nous tous une grande satisfaction, d'autant plus que ce développement est maîtrisé à la fois sur le plan de la fiscalité, de l'endettement et avec une artificialisation pondérée des terres agricoles.

L'autre bonne nouvelle de 2024 est le résultat comptable : nous terminons l'exercice avec un bilan de clôture positif, obtenu après un niveau d'investissement de près de 1 million d'euros. Il concerne l'acquisition de locaux pour l'aménagement de trois cabinets médicaux, des travaux de voirie et d'urbanisation, notamment la 2^e tranche de l'avenue René Cassin, le démarrage des travaux de réhabilitation de l'ancien atelier en espace associatif... En fin d'exercice 2024, nous avons réalisé un emprunt, en ligne avec le budget. Tout emprunt doit être considéré comme positif dans la mesure où il permet d'améliorer les services dédiés aux habitants et ce sur le long terme. Le budget 2025 en cours de préparation, le dernier de notre mandat, sera établi dans la continuité des précédents et selon les mêmes principes d'équilibre et de stabilité, avec en projets de réalisations, la renaturation du lac, la réhabilitation de l'ancien atelier, le pool routier, et en partenariat avec des bailleurs sociaux, une résidence seniors, un aménagement foncier au secteur de la Palenque...

En ce début d'année 2025 nous sommes optimistes et confiants, même si le contexte économique et social est morose. Je remercie l'ensemble des acteurs de la vie locale, mes collègues du conseil municipal, le personnel communal, les responsables des associations, les enseignants, tous les citoyens, d'être partie prenante de notre réussite collective.

Daniel RUFFAT
Maire de Sainte-Foy d'Aigrefeuille

ACTUALITÉS

INSCRIPTION ÉCOLE

Pour inscrire votre enfant à l'école Anne Frank, vous devez remplir un dossier et le retourner dûment complété au secrétariat de mairie. Le dossier pour première inscription 2025/2026 est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la commune.

BIENTÔT 16 ANS ?

Pensez à vous faire recenser, ceci est obligatoire

Le recensement citoyen, effectué en mairie, vous permettra d'obtenir une attestation de recensement, indispensable pour vous inscrire avant vos 18 ans aux examens (BEP, Bac, ...). Vous serez convoqué au bout d'un an à la Journée Défense et Citoyenneté. Le centre vous délivrera un certificat individuel de participation, qui vous sera indispensable pour s'inscrire aux examens et concours de l'autorité publique. Concernant votre inscription sur les listes électorales, celle-ci se fera automatiquement dès votre 18^e anniversaire.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

BOURGOGNE Clémence le 09/01/2024
AUMAITRE Aaron le 23/01/2024
MOTTET MOULY Manoé le 03/03/2024
SAINT-MARTIN Telio le 06/04/2024
BOURHIS Elise le 13/04/2024
HERNANDEZ Louison le 28/04/2024
CHASSELOUP DE CHATILLON ARLES Matéo le 29/06/2024
CARBONELL STEFANI Anna le 22/07/2024
MATHIEU Freya le 18/08/2024
WALZER RIVIÈRE Ambre le 20/08/2024
GARY Lola le 22/08/2024
MARTORANA Myla le 22/08/2024
PEZZUTO Loenn le 30/08/2024
COUDERC Simon le 14/09/2024
FAGE Diego le 15/10/2024
RIGAL Jade le 15/10/2024

MARIAGES :

VIGUIER Laurent et FOURES Nathalie le 11/05/2024
GOYON Romain et RICARD Camille le 15/06/2024
BAQUÉ Paul et BOUET Fanny le 06/07/2024
LE COQ Robin et GALVÃO Aurore le 20/07/2024
FOUQUERAY Thibault et BONNET Camille le 13/09/2024
MARTORANA Alexandre et QUENARD Valérie le 21/12/2024

DÉCÈS :

FONTES Ginette le 09/04/2024
BERTHOMIEU Michel le 30/06/2024
SEGUI Edmond le 18/09/2024
HANIN Aline le 16/10/2024
DUPRAT Annie le 24/10/2024
MADROLLE Rosine le 18/11/2024

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS : PLANNING 2025

1^{er} semestre

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Ven. 10	Ven. 7	Ven. 7	Ven. 11	Ven. 16	Ven. 6
Ven. 24	Ven. 21	Ven. 21	Ven. 18	Ven. 23	Ven. 20
					Ven. 27

2nd semestre

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Ven. 11	Ven. 8	Ven. 5	Ven. 10	Ven. 7	Ven. 5
Ven. 25	Ven. 22	Ven. 12	Ven. 17	Ven. 21	Ven. 19
		Ven. 26	Ven. 26	Ven. 28	

Attention
la collecte
s'effectue
désormais
le vendredi

Pour la collecte des déchets verts, un bac spécifique estampillé SFA au prix unitaire de 90 euros doit être commandé auprès du secrétariat de mairie ou en téléchargeant le bon de commande sur le site de la commune :

www.mairiesaintefoydaigrefeuille.fr/dechets-menagers/



DÉVELOPPEMENT PROMETTEUR POUR LA COMMUNE

OUVERTURE D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Ana Filipa Da Silva Fernandes, Samah Hachani et Sandrine Margotton, titulaires de diplômes dans la petite enfance, viennent de créer une structure sur la commune : « La Bonne Étoile », à destination des enfants de moins de 6 ans.

Elles proposent un lieu de vie à mi-chemin entre l'accueil personnalisé d'une assistante maternelle et la socialisation qu'apporte le collectif.



Structure ouverte du lundi au vendredi de 8 à 18 heures (hors jours fériés),
5 rue du clos des vignes.

Pour tout renseignement contactez :
mam.labonneetoile.sfa@gmail.com

L'INSTITUT DE BEAUTÉ D'AMANDINE VOUS ACCUEILLE

Amandine Raspaud, jeune esthéticienne -entrepreneure passionnée a choisi Sainte-Foy D'Aigrefeuille pour ouvrir son institut qui vous accueille **du lundi au vendredi de 09 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 09 h à 17 h**, fermeture le mercredi.

Au programme : soins du visage, corps, épilations, rehaussement de cils et pose de vernis semi-permanents dans son salon dédié à la relaxation et au bien-être.



Prise de rendez-vous en ligne sur planity.com.

SANTÉ : UN PARI GAGNANT POUR LA COMMUNE

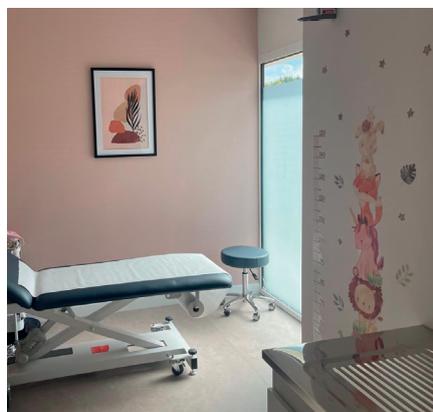
Notre commune a franchi une étape majeure pour améliorer l'accès aux soins.

En 2023, nous avons fait le choix ambitieux d'investir dans un local moderne avec un objectif clair : attirer de nouveaux praticiens de santé pour répondre aux besoins croissants des habitants. Cette initiative, portée par l'équipe municipale, témoigne de notre engagement à faire de la santé une priorité.

DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS POUR UNE OFFRE ÉTOFFÉE

Depuis septembre, trois médecins ont emménagé dans ces nouveaux locaux. Le Docteur Quoique, installé depuis de nombreuses années sur notre commune. Il est rejoint par le Docteur Koncewicz, qui avait temporairement exercé dans un modulaire avant de s'installer dans ce cabinet, ainsi que par le Docteur Pelfresne, complétant une équipe médicale solide.

Par ailleurs, l'offre de soins s'est également enrichie avec l'arrivée de trois infirmiers : Adrien Favier, Vincent Lameth et Paul Ribes. Installés dans un autre cabinet, ces professionnels collaborent étroitement avec les médecins pour garantir une prise en charge cohérente et de qualité. Ils viennent également renforcer l'offre de soins infirmiers déjà assurée sur la commune par Florian Besombes et Pierre Convert.



UNE AMBITION Tournée VERS L'AVENIR AVEC L'OUVERTURE D'UNE MAISON DE SANTÉ

Ce succès n'est qu'une première étape. Avec cette ossature solide, nous travaillons activement à la création d'une maison de santé. Ce projet fédérera des praticiens déjà présents sur la commune, tout en attirant de nouvelles compétences pour offrir une gamme de soins toujours plus complète.

Nous vous tiendrons informés des avancées de cette initiative structurante pour notre commune.

À VENIR : UNE NOUVELLE RÉSIDENCE DÉDIÉE AUX SÉNIORS

Un projet de résidence sénior multigénérationnelle est en cours, porté par un bailleur social, il reflète la volonté de répondre aux besoins de logements et de renforcer les liens sociaux au sein de notre village.

UN EMPLACEMENT CENTRAL

Idéalement située à deux pas du parc et bénéficiant d'un accès direct au centre du village, cette résidence offrira un cadre de vie agréable et pratique pour ses futurs habitants.

Elle comprendra 31 logements, dont 19 T2 et 12 T3, destinés à la location, et 4 logements individuels destinés à la vente.

L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ AU CŒUR DU PROJET

Au-delà de l'habitat, cette résidence est pensée pour favoriser les échanges et la solidarité intergénérationnelle. Elle accueillera des personnes d'âges et de parcours de vie différents, permettant ainsi la création d'un lieu où chacun pourra s'enrichir des expériences et des savoirs des autres. Une salle commune sera mise à disposition pour permettre aux résidents qui le souhaitent de se retrouver, de partager des activités et de vivre des moments conviviaux.

Ce projet s'inscrit dans une démarche inclusive et répond à un besoin identifié sur notre commune. Il vise à accueillir



des habitants souhaitant, par choix ou par nécessité, adopter un mode de vie différent, tout en restant pleinement intégrés à la vie locale.

Cette initiative a pour ambition d'enrichir la dynamique de notre village, en favorisant les rencontres intergénérationnelles et en renforçant notre solidarité collective.

2 ANS APRÈS LA RÉUNION PUBLIQUE OU EN EST LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU LAC ?

En octobre 2022, une réunion publique a présenté le projet de réhabilitation du lac en présence d'élus locaux et du maître d'ouvrage (Syndicat du Bassin Hers Girou) responsable du projet. Depuis, ce projet d'envergure, loin d'être au point mort, a bénéficié d'un long travail de l'ombre qui permettra, demain, sa concrétisation.

En effet, de par son ampleur et son ambition, le réaménagement du lac est soumis à une réglementation stricte imposée par les différents services de l'État et impliquant un nombre importants d'acteurs. Ces exigences nécessitent la réalisation de nombreuses études afin d'apporter toutes les garanties nécessaires et d'obtenir les autorisations indispensables au démarrage des travaux.

LES ÉTAPES FRANCHIES DEPUIS LE DÉMARRAGE DU PROJET

Depuis 2022, nous avons notamment fait l'acquisition de terrains pour dévier la rivière, ainsi qu'une parcelle en aval qui sera aménagée pour créer un « poumon vert » en cohérence avec les exigences environnementales. Mais aussi travaillé sur les axes suivants permettant d'avancer vers la réhabilitation du lac et de la Saune :

- **études environnementales :**
inventaires faune/flore sur quatre saisons et détermination des zones humides, analyse de sol et sédiments (terrains riverains et lac) modélisation hydraulique des risques d'inondation, recueil de données environnementales (inventaire piscicole, température, physico-chimie) ;
- **préparation technique et réglementaire :**
finalisation du projet technique détaillé, choix du bureau d'études et lancement de la mission pour la réalisation des dossiers d'autorisation environnementale (dont le principe ERC : Éviter, Réduire, Compenser). Mission d'un écologue (impact global du projet et détermination des mesures ERC) ;
- **maîtrise d'œuvre :**
phasage et organisation du chantier avec notamment la gestion des sédiments qui seront extraits du lac et la réhabilitation des anciennes lagunes.



LES PROCHAINES ÉTAPES

Notre engagement continue au quotidien, en étroite collaboration avec notre maîtrise d'ouvrage, pour permettre l'aboutissement de ce beau projet et nous œuvrons pour obtenir rapidement l'arrêté préfectoral autorisant le lancement des travaux.

- Sur 2025 des étapes majeures réglementaires restent encore à franchir avant d'obtenir l'autorisation officielle de début des travaux :
- - dépôts et examen du dossier d'examen « au cas par cas » auprès de l'autorité environnementale
- - études de projet détaillées avec conception des ouvrages et chiffrage fin
- - réalisation, dépôt et instruction du dossier d'autorisation Loi sur l'Eau et études d'impact



UNE RÉGLEMENTATION RIGoureuse POUR UN PROJET D'ENVERGURE

Études réalisées pour garantir la conformité et la viabilité du projet :

- **études techniques générales** : définition du projet et préparation des marchés de travaux (ARTELIA) ;
- **études hydrauliques** : analyse de l'impact des crues sur les niveaux d'eau pour prévenir tout risque d'inondation (ARTELIA) ;
- **études géotechniques et des sols** : gestion des déblais/remblais, réutilisation des terres, et maintien des ouvrages (Labo départemental de l'eau 31, SEMOFI, GINGER) ;
- **études environnementales** : inventaire faune/flore/zones humides et mesures Éviter/Réduire/Compenser (Nature en Occitanie, COMET environnement) ;
- **études d'impact** : collecte et analyse des données (température de l'eau, pêche électrique, insectes aquatiques, physico-chimie, cyanobactéries).

Consultations obligatoires avec les services de l'État :

- milieux aquatiques (Loi sur l'Eau) ;
- risques d'inondation ;
- faune et flore ;
- DREAL (Direction régionale de l'environnement) ;
- gestion des eaux pluviales ;
- ouvrages classés (digues) ;
- services préfectoraux pour les autorisations administratives.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS DU PROJET

Rappelons que ce réaménagement vise à **améliorer la qualité des eaux de la Saune aval et à limiter l'envasement du lac en séparant** le lit de la rivière et le lac. Les grandes lignes validées incluaient :

- un nouveau tracé pour la rivière Saune ;
- la restauration de la morphologie et de la durabilité du lac ;
- un système d'alimentation en eau du lac et des abords rénovés.

Les différentes instances impliquées



LA TONTE RAISONNÉE, UNE PRATIQUE DURABLE ET VERTUEUSE

La tonte raisonnée ou différenciée consiste à tondre différemment selon les espaces verts et leur utilisation. Au lieu de tout couper à la même hauteur et au même moment, il faut adapter fréquence et hauteur des tontes.

Ainsi, on tond moins souvent certaines zones et on laisse l'herbe plus haute à d'autres endroits. Cela permet à la faune et à la flore de mieux s'y développer et également de réduire les interventions dans certains lieux peu fréquentés par les habitants.

Après le succès des tests sur quelques secteurs, comme celui de Gasparou où des orchidées sauvages ont été préservées à la demande de l'association Val de Saune Nature Environnement, la tonte raisonnée devrait être progressivement étendue.

UNE DÉMARCHE AUX NOMBREUX ATOUTS

Tout en préservant l'esthétique de notre cadre de vie, la tonte raisonnée présente de nombreux avantages :

- **préservation de la biodiversité :**
en laissant certaines zones non tondues ou moins fréquemment tondues, nous créons des habitats propices à de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux et de plantes. Cela contribue à renforcer la biodiversité locale ;
- **amélioration de la qualité des sols :**
une tonte moins fréquente permet de favoriser le développement de racines profondes, ce qui améliore la structure du sol et sa capacité à retenir l'eau ;
- **économie de ressource :**
en réduisant la fréquence des tontes, nous diminuons les coûts d'entretien et la consommation de carburant et d'énergie associés à l'utilisation des tondeuses.

Ici pas de tonte, j'aide la biodiversité !



Différentes orchidées sont présentes de mars à juillet sur ce terrain

NOUVEAU PROGRAMME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Notre commune a adhéré au programme d'éclairage public, LED Haute Garonne 2026++, proposé par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne (SDEHG).

Il s'agit d'un programme de rénovation dédié au remplacement des appareils d'éclairage public, garantissant notamment une diminution de la consommation énergétique et une limitation de la pollution lumineuse afin de préserver la biodiversité et la santé humaine. Il répond aux exigences réglementaires imposées par l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.

Les travaux sont terminés : 366 points lumineux sont en cours de remplacement. Actuellement, le programme est centré sur les zones résidentielles mais l'ambition est de pouvoir l'étendre à l'ensemble des éclairages de la commune.

Les travaux sont financés en partie par les économies d'énergie réalisées, le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie et la participation du SDEHG.

UN NOUVEAU CLUB D'ATHLÉTISME POUR LA COMMUNE

Depuis septembre 2024, l'Athlétic Club du Lauragais est désormais présent sur notre commune.

Cette association sportive a pu se développer et améliorer ses conditions d'entraînements grâce à la création d'une nouvelle aire de lancer près du stade Marie Cesses, dédiée aux poids, marteau, disque et javelot. Ce nouvel espace vient compléter l'offre d'infrastructures pour le club, qui jusque-là concentrait une grande partie de ses entraînements sur les installations sportives du collège de Saint-Pierre de Lages.

Le succès est au rendez-vous avec plus de 350 licenciés dont presque 100 issus de notre commune. Au programme : de nombreuses activités proposées dès le plus jeune âge dont, évidemment, diverses disciplines d'athlétisme mais aussi running, training, trail, marche nordique, renforcement musculaire...

« L'Athlétic Club Lauragais remercie chaleureusement la commune de Sainte-Foy d'Aigrefeuille pour son accueil et son soutien. La création d'une aire de lancer et la mise à disposition d'un local de rangement nous permettent d'assurer des entraînements de qualité en toute sécurité pour nos adhérents, qu'ils soient jeunes débutants ou confirmés. Ces nouvelles infrastructures renforcent la dynamique sportive locale et témoignent de l'engagement des élus envers les initiatives associatives. Nous adressons un grand merci à Monsieur le Maire, à l'équipe municipale et à toutes les personnes impliquées. Habitants de Sainte-Foy d'Aigrefeuille, venez découvrir notre club et partager avec nous cette belle aventure sportive ! »

Michel BERARDO, président de l'Athlétic Club Lauragais

Pour découvrir le club et faire partie de cette belle aventure sportive rendez-vous sur : www.acl.kalisport.com



SAINTE-FOY D'AIGREFEUILLE EN MARCHE : UNE INITIATIVE SPORTIVE POUR TOUS

La commune souhaitait créer un événement sportif d'envergure. Ce projet, porté par les élus, vise à dynamiser la vie locale et favoriser les initiatives porteuses de sens et de valeurs.

Pour le réaliser, la municipalité a sollicité différents acteurs locaux. C'est ainsi que Sainte-Foy Initiatives, une association dynamique de notre commune, a rapidement adhéré à l'idée et a permis d'élargir le cercle des partenaires. Récemment, le club d'athlétisme de la commune a rejoint le projet, y apportant ainsi son expertise pour concevoir un moment fédérateur et convivial pour tous. Cette journée exceptionnelle aura lieu le samedi 20 septembre 2025 : « Les 6 heures de Cocagne ». L'objectif est d'instaurer un rendez-vous durable favorisant le partage et renforçant les liens dans notre village autour des valeurs du sport et particulièrement la course à pied et la marche.

L'AMBITION SUR LE TERRAIN POUR L'ÉQUIPE FÉMININE DU LAURAGAIS FC



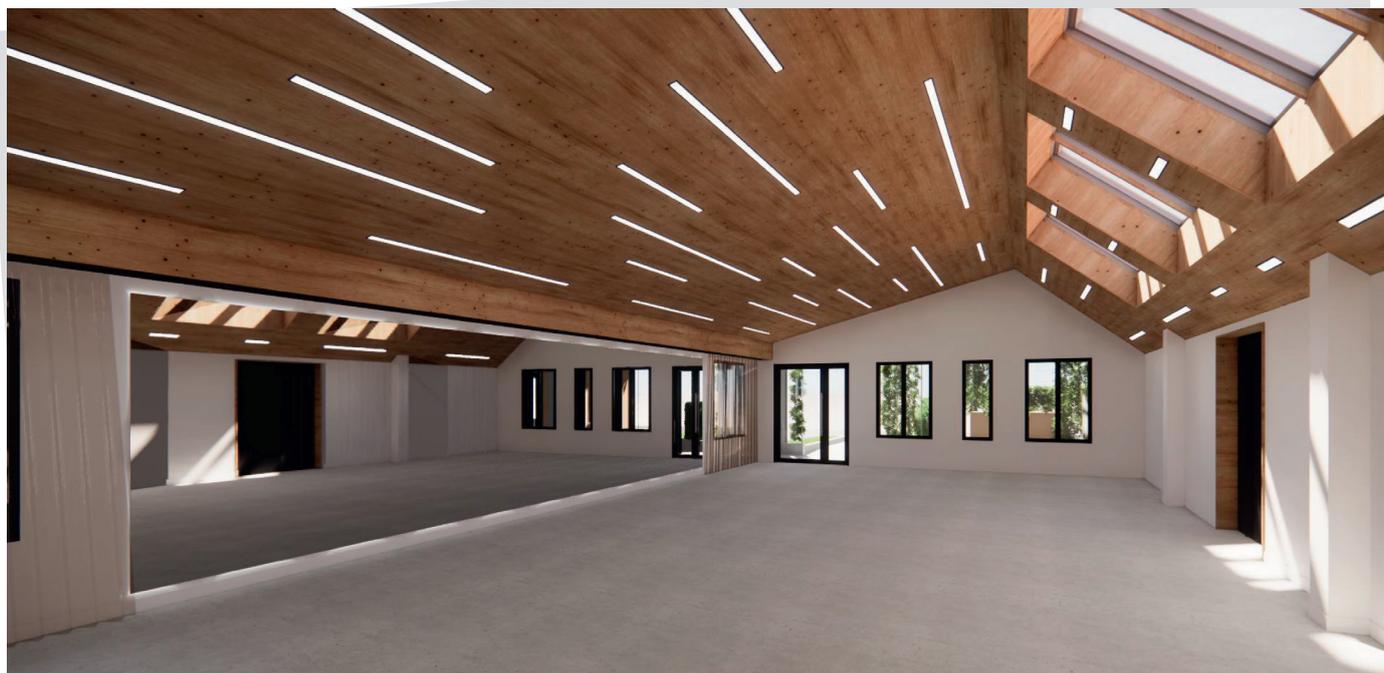
Les 16 joueuses de l'équipe sont désormais engagées en compétition officielle ! Après une année d'initiation, cette nouvelle étape témoigne de l'engagement du club à promouvoir le sport féminin et à offrir des opportunités à toutes les joueuses passionnées.

La commune soutient, avec fierté, ses joueuses et remercie dirigeants et bénévoles qui ont travaillé sans relâche pour atteindre cet objectif.

« Après une saison « loisirs » avec uniquement des entraînements, la section féminine du Lauragais FC a débuté la compétition cette saison ! Nous partions dans l'inconnu parce que très peu de filles avaient déjà pratiqué sur des plateaux de foot à 8. Notre premier tournoi à Vigoulet-Auzil en septembre 2024 a vraiment marqué un tournant dans l'histoire de notre club. Nous sommes convaincus d'être « au niveau » et d'avoir un potentiel à faire jouer sur le terrain. Aujourd'hui nous poursuivons notre saison avec beaucoup de satisfaction mais nous sommes aussi tournés vers l'avenir avec l'envie d'étoffer notre club. »

Benoît LEBERTRE, président et Thierry AUGÉLET entraîneur de la section féminine du Lauragais Football Club

La saison prochaine se prépare donc déjà, avec l'ambition de créer deux nouvelles équipes. Avis aux futures joueuses nées entre 2010 et 2015, venez rejoindre un club d'avenir, dynamique et compétitif. Pour en savoir plus : Benoît Lebertre - 0663845640 - 553206@footoccitanie.fr



RÉHABILITATION DE L'ANCIEN ATELIER MUNICIPAL : DES TRAVAUX SOUS LE SIGNE DE LA MISE EN COMMUN

Après deux ans de préparation, les travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancien atelier municipal ont commencé fin 2024. L'objectif affiché est ambitieux : créer des salles associatives mutualisables !

LES CONSULTATIONS AU CŒUR DU PROJET

Depuis 2022, un processus de consultation a été mené avec les associations et les parties prenantes comme le CAUE de la Haute-Garonne ou les commissions communales dans le but de créer un projet répondant réellement aux attentes et aux besoins des citoyens. L'ensemble des réunions ont permis de recueillir de précieux avis et suggestions pour amorcer les travaux.

LE MAÎTRE-MOT : LA MUTUALISATION

Conçues pour être mutualisables et adaptées à différents types d'activités, les nouvelles salles pourront notamment inclure des espaces périscolaires, des événements associatifs ou des activités culturelles ou sportives permettant ainsi une occupation optimisée des espaces tout au long de la semaine.

La conception des espaces est également pensée pour l'accessibilité de tous dans un environnement inclusif où chacun peut participer et bénéficier des activités proposées.



UN PROJET DURABLE

Ce projet vise à être, au maximum, autonome en énergie notamment grâce à la pose de panneaux photovoltaïques permettant l'autonomie énergétique des espaces du bâtiment, à remplacer par : permettant une autoconsommation énergétique des espaces du bâtiment. Le surplus sera redirigé vers le groupe scolaire, bâtiment le plus énergivore de notre commune de par sa superficie. Ces travaux sont soutenus par l'État et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne au travers de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et des contrats de territoires.

Ce projet de salles associatives innovantes et mutualisables représente une avancée significative pour notre commune, en favorisant la coopération entre les différentes entités et en répondant aux besoins exprimés. Il vise à créer un cadre dynamique et enrichissant pour les activités associatives, scolaires et périscolaires, en un emplacement idéal et central de notre commune.

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DES DERNIERS MOIS

LE MARCHÉ DES ARTISANS FAIT UN CARTON

Comme chaque année, ce rendez-vous incontournable avant les fêtes a été une réussite. Organisé le 17 novembre 2024 par l'association Sainte-Foy Initiatives, ce traditionnel marché des artisans fut une belle occasion de préparer des cadeaux originaux et uniques pour Noël ! Petits et grands se sont pressés à la salle des fêtes avec beaucoup d'enthousiasme.

Alain LAGGARIGUE
0623635820
sfinitiatives@gmail.com



PUDDING, LE LUTIN MALIN DE NOËL

Le 21 décembre dernier, une animation proposée par Lauragais Tourisme a ravi les petits (mais aussi un peu les grands) qui ont du se mettre en quête des neufs grelots du Père Noël égarés par mégarde par ses rennes... Impossible de rentrer au pôle Nord sans ! Heureusement tout c'est bien terminé et les petits Saint-Foyens ont réussi à sauver Noël grâce à l'aide de Pudding, le lutin.



L'ASSOCIATION SPORTIVE LET AND B FAIT SA GALETTE

C'est sous un beau soleil que l'association Let and B, une fois n'est pas coutume, ne s'est pas réunie pour une session d'*Urban Training* (entraînement sportif à l'aide du mobilier urbain) mais pour manger la galette des rois et partager un moment convivial avant de reprendre leur rythme habituel d'entraînement dominical.

Rémi LEBLOND
06 76 89 62 29
letandb@outlook.fr

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS GRÂCE AU REPAIR CAFÉ

Tous les mois, des bricoleuses et bricoleurs bénévoles mettent avec enthousiasme leurs savoirs faire à votre service au Repair Café, tenu dans les salles associatives près de la Mairie. Ce moment privilégié qui regroupe convivialité et engagement durable est rapidement devenu un moment incontournable pour les habitants qui souhaitent donner une seconde vie à leurs objets du quotidien.

Pour passer un bon moment tout en apprenant à réparer et préserver vos objets et la planète **rendez-vous une fois par mois, le samedi matin.**

Isabelle BEVILACQUA
repaircafefoy@gmail.com



PROCHAINES DATES

08 mars 05 avril

25 mai 14 juin

ACTIVITÉ THÉÂTRE POUR NOS AÎNÉS

Les adhérents de l'association « Los Aïnats De Santa Fé » étaient une nouvelle fois invités à se divertir samedi 21 décembre à la salle des fêtes. Une pièce de théâtre comique jouée par la troupe des Moucheurs basée à Drémil-Lafage a donné le ton de la journée qui s'est poursuivie dans la bonne humeur et la convivialité avec un goûter festif.

Christian MATTE
06 73 44 17 43
losainats31@gmail.com



PLUS DE DURABILITÉ DANS NOS ÉCOLES : NOUVELLE ÉTAPE DANS L'APPLICATION DE LA LOI EGALIM

Notre commune est adhérente au service commun de restauration (SCR) du Sicoval qui agit pour être en conformité avec les exigences de la loi EGAlim et ainsi permettre aux enfants de profiter de repas sains et équilibrés en conformité avec la réglementation sanitaire en vigueur.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, nous avons franchi une étape supplémentaire et supprimé l'ensemble des contenants alimentaires en matière plastique dans la cantine scolaire pour les remplacer par des bacs en inox réutilisables répondant ainsi aux objectifs de réduction des déchets de la loi EGAlim.



EXEMPLES D' ACTIONS MENÉES DEPUIS 2018 EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI EGALIM

Depuis 2018 : lutte contre le gaspillage alimentaire

- Mise en place d'une gestion des biodéchets à la cantine scolaire.
- Remise des repas non consommés au Secours populaire...

Depuis le 1^{er} novembre 2019 : diversification des apports en protéines

- Nouvelles recettes utilisant des aliments riches en protéines végétales (légumineuses, céréales...).
- Mise en place d'un menu végétarien hebdomadaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2022 : favorisation d'une alimentation saine, sûre et durable

- Le service commun de restauration privilégie l'achat de produits frais et locaux (fruits, bœuf d'Occitanie...) tout en maîtrisant les coûts.

QU'EST-CE QUE LA LOI EGALIM ?

La Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire (EGAlim) a été adoptée en octobre 2018 en France dans le but d'améliorer la qualité de l'alimentation et de favoriser des pratiques durables dans les cantines scolaires, notamment en matière de gestion des déchets et de réduction de l'usage du plastique.

Cette loi impose aux collectivités de mettre en œuvre des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire et à améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis dans les cantines scolaires.

Le service commun de restauration en quelques chiffres

- 3700 repas par jour
- 1200 m² de cuisine
- 26 communes adhérentes

Chaque jour :

- 300 kg de légumes pour les crudités
- 300 kg de viande fraîche
- 130 kg de pâtes, riz ou lentilles sèches
- 2750 yaourts
- 330 pains

OBJECTIFS

Diminuer la consommation de protéines d'origine animale



Introduire et faire connaître les protéines végétales



- pois chiches,
- haricots rouges,
- flageolets...

OBJECTIFS

50%

de produits répondant à un critère de qualité

dont **20%**

de produits issus de l'agriculture biologique



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : COLLABORER POUR MIEUX ANIMER

Depuis plusieurs années nous avons mis en place des activités périscolaires en collaboration directe avec les associations de la commune mais aussi des habitants intervenants. Ces activités dispensées sur le temps périscolaire ne représentent aucun surcoût pour les parents, les charges induites à cette mise en place étant entièrement prises en charge par la municipalité.

Les enfants du groupe scolaire disposent d'un choix riche et varié : danse, musique, tennis, échecs, gym, football, jeux de société, lecture, pétanque.

Cette offre permet de développer l'éveil et l'intérêt des enfants à la découverte de nouvelles pratiques sportives et culturelles. Elle contribue également au renforcement du tissu associatif local et à la valorisation des compétences et ressources disponibles dans la commune. Ce partenariat est mutuellement bénéfique tout en enrichissant l'offre d'activités pour les enfants.

Sans l'aide de tous les présidents, membres et intervenants des associations ce dispositif n'aurait pas pu voir le jour. Cette contribution est précieuse et joue un rôle essentiel dans l'épanouissement des enfants.

LA MEDIATHÈQUE : LIEU DE LA CULTURE

La médiathèque municipale joue un rôle fondamental en tant que lieu de culture dans la commune. Elle offre un accès gratuit à une vaste collection de ressources culturelles, incluant des livres, des magazines, des films, des musiques, des jeux de société et des ressources numériques.

La structure propose également des animations auprès des scolaires et des structures de la commune (crèche, maison de retraite, centre de loisirs...). Tout au long de l'année de nombreux événements réguliers ou ponctuels dans et hors les murs (lecture, jeux, ateliers...) sont organisés.

En 2024 la médiathécaire et les bénévoles de la structure ont proposé un programme culturel riche et varié dont notamment :

- atelier scientifique : enquête au pays de Tintin ;
- exposition et animations autour du système solaire ;
- conférence en astronomie : en présence de Didier Barret astrophysicien ;
- exposition, animations et atelier Street Art : rencontre et création avec des artistes toulousains ;
- Biblis en folie : journées nationales dédiées aux bibliothèques et aux médiathèques ;
- 16^e Festival Terres d'ailleurs : rencontre avec Grégory Beaussart, écrivain et anthropologue spécialiste de la culture japonaise ;
- exposition et animations « À l'École des sorcières » ;
- exposition de sculptures sonores avec Philémoi ;
- escape game à destination des adolescents en partenariat avec la communauté de communes Terres du Lauragais.



Un atelier Street Art très apprécié des enfants, où chacun a vu son œuvre exposée à la médiathèque pour ensuite la récupérer.

Pour 2025, des animations et expositions sont déjà en cours et d'autres sont programmées :

- le Japon : histoire, traditions, géographie et atelier mangas ;
- comprendre le monde avec l'égalité femmes/hommes ;
- les différents arts ;
- comprendre le monde, et toi comment tu te sens ?
- les arts du cirque ;
- et plein d'autres à venir !

Retrouvez les animations périodiques dédiées aux enfants **les premiers mercredi et jeudi du mois**. Au programme : des jeux, des contes, de la musique, des kamishibai (théâtre de papier)...

ACCÈS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES DEPUIS CHEZ VOUS

La médiathèque offre de plus en plus de ressources numériques (e-books, bases de données, accès à Internet), permettant aux usagers de bénéficier d'une culture moderne et accessible depuis chez eux. Vous pouvez notamment obtenir, via votre adhésion à la médiathèque numérique du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, d'un service numérique de qualité comprenant films, périodiques, musique...

NE TARDEZ PLUS !

Inscrivez-vous gratuitement à la médiathèque municipale :

www.mediathequestefoy.fr/informations/inscription/



RÉSEAU
**Médiathèques
Bibliothèques**
DES TERRES DU LAURAGAIS



la **médiathèque**
départementale numérique
Évadez-vous en un clic



PLU ET PLUI : UNE RÉFLEXION PRÉALABLE MENÉE ENSEMBLE

Vous avez peut-être entendu parler du PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), qui fixent les règles d'aménagement. Jusqu'ici, chaque commune avait son propre PLU, mais la loi ALUR (2014) favorise une approche intercommunale via le PLUI. Ce changement transfère la compétence urbanisme des communes à la communauté de communes TERRES DU LAURAGAIS.

UNE RÉFLEXION PRÉALABLE MENÉE ENSEMBLE

Avant de prendre cette décision importante, l'ensemble des communes de notre territoire participe à une réflexion organisée par Terre du Lauragais, afin de mieux comprendre les enjeux et les implications du passage au PLUI.

COMMENT SONT FIXÉS LES ENJEUX D'UN PLU OU D'UN PLUI ?

La loi ALUR du 24 mars 2014 a renforcé, le rôle du document de référence du SCoT élaboré par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays qui s'inscrit sur 3 Départements (l'Aude, la Haute-Garonne, le Tarn) et 1 Région (Occitanie).

Le SCoT est un projet de territoire partagé pour les 20 ans dont l'objectif est d'assurer la cohérence en matière de foncier, commerce, habitat, biodiversité, équipements, économie, environnement, mobilité, agriculture. L'enjeu majeur est de mieux accueillir plutôt que de beaucoup accueillir.

QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN PLUI ?

Le PLUI vise à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire, et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales. Il constitue un outil central pour encadrer l'aménagement opérationnel : ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, plantations, affouillements ou exhaussements des sols.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR NOTRE COMMUNE

Si le transfert de compétence venait à être acté, notre commune resterait pleinement impliquée dans l'élaboration du PLUI. Les élus locaux participeraient activement à la construction de ce projet pour garantir que les spécificités et besoins de notre territoire soient pris en compte dont les modalités restent à figer.

ET MAINTENANT ?

Le passage au PLUI n'est pas encore décidé. La réflexion se poursuit pour peser les avantages et les inconvénients de cette nouvelle organisation. Les élus de notre commune continueront à vous informer et à défendre les intérêts locaux dans ce processus.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

À partir du 1^{er} janvier 2026, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) impose aux communes de transférer la gestion de l'eau potable et de l'assainissement (traitement des eaux usées) aux communautés de communes. Ainsi, ces décisions seront prises collectivement plutôt qu'individuellement. À Sainte-Foy d'Aigrefeuille, l'eau est déjà gérée par l'intercommunalité Terres du Lauragais via Réseau 31 ; seul l'assainissement, actuellement exploitée par la commune et partiellement gérée par un prestataire, reste à transférer.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

- **Meilleure gestion :** regrouper les communes permet de mieux gérer l'eau et d'en garantir l'accès de qualité à tous et partout.
- **Économie d'échelle :** les communautés de communes peuvent réaliser des économies en mutualisant les coûts d'entretien, de réparation et de modernisation des infrastructures.
- **Protection de l'environnement :** avec une gestion plus centralisée, les normes environnementales seront gérées sur un bassin et non plus sur une commune soit une mise en place de solutions durables pour contrôler le rejet de l'eau dans le milieu naturel.

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS, HABITANTS ?

- **Changement de gestion :** si vous avez des questions ou des problèmes concernant l'eau ou l'assainissement, vous devrez vous adresser à votre communauté de communes plutôt qu'à votre mairie.
- **Tarification :** les tarifs pour l'eau et l'assainissement pourraient être revus et harmonisés sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes voir au niveau départemental. Cela peut entraîner des changements dans vos factures.
- **Amélioration des services :** la gestion intercommunale pourra faciliter l'interconnexion entre les différentes communes, notamment par des investissements dans de nouvelles infrastructures ou des services adaptés aux besoins de la population.

EN RÉSUMÉ

Le transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes est un changement important qui vise à améliorer la gestion de ces services essentiels, à protéger l'environnement et à garantir une eau de qualité pour tous. Ce processus débutera en janvier 2026.

CONTINUONS D'AGIR POUR SAINTE-FOY D'AIGREFEUILLE

Depuis le début du mandat en 2020, l'équipe majoritaire a su réaliser des projets majeurs et structurants, témoignant d'une action collective ambitieuse et déterminée. Malgré les défis économiques actuels et la crise financière, nous avons su maintenir une gestion saine et responsable de nos finances. Celle-ci nous a permis d'assurer la poursuite d'une politique ambitieuse d'investissements. En témoignent l'extension du groupe scolaire, le nouvel atelier municipal, la création de trois cabinets médicaux, la modernisation et la sécurisation d'axes routiers ainsi qu'une partie de l'éclairage public.

Rien de tout cela ne serait possible sans le travail quotidien et indispensable de nos agents municipaux. Leur implication, souvent discrète mais essentielle, garantit le bon fonctionnement des services. Nous saluons leur engagement. De nouvelles initiatives se dessinent : réhabilitation du lac et de ses abords, création d'une maison de santé, développement des transports et l'étude d'une déviation pour accéder à la ZAE. Ces projets reflètent notre volonté de bâtir un avenir dynamique pour notre commune.

Contrairement aux insinuations infondées d'une partie des élus d'opposition, nous ne construisons rien sur la rumeur, mais sur des faits et des engagements. Les habitants méritent mieux que des tentatives de désinformation à des fins politiciennes. Chaque jour, nous sommes à l'écoute de vos attentes. Nous restons déterminés à œuvrer dans l'intérêt général.

Daniel RUFFAT, Gérard LAVIGNE, Gisèle BAHURLET, Thierry MARCHAND, Isabelle REUSSER, Florian ESCRIEUT, Muriel AUDIBERT, Didier CAZENEUVE, Anthony DELMAS, Mélanie ROGE MATYKA, Laurent CHARTOUNI, Audrey FABRE, Aïmen HACHANI, Nathalie MALIRAT, Aline PERQUE CABANIS

ENSEMBLE POUR UN NOUVEL AVENIR

Si le développement de notre commune progresse grâce à l'action et l'investissement de quelques adjoints et conseillers délégués, comme le montrera prochainement la réalisation de nouvelles infrastructures et les projets en cours d'analyse, il est regrettable que les St Foyens ne soient pas mieux informés de ces projets ou de leur avancement. Par exemple, pourquoi les travaux concernant le lac, qui devaient commencer en 2025 sont-ils, paraît-il, repoussés à 2026 ? Des réunions publiques seraient bien venues pour diffuser ces informations.

L'intercommunalité a en charge l'Action sociale, la Petite enfance, l'Enfance jeunesse, les Services à la personne, l'Economie, la Culture, l'Urbanisme... Ces compétences concernent directement les St Foyens. Il est donc primordial de s'investir dans les différentes commissions. Mais ce n'est pas l'approche de notre maire. Pourtant, on ne défend pas nos intérêts en s'opposant systématiquement à l'intercommunalité. Ainsi, malgré tous les efforts déployés pour trouver un compromis, le maire refuse toujours de signer la convention avec l'intercommunalité concernant la gestion du Centre de loisirs.

La Vice-Présidente de l'intercommunalité en charge du budget nous assure une transparence totale sur sa gestion. Elle a lancé une étude pour analyser les différents financements versés par chaque commune afin d'identifier d'éventuelles anomalies. Ce sujet mérite toute notre attention et il faut pour cela vouloir coopérer de façon positive.

Pierre BODIN

6 HEURES DE COCAGNE
20 septembre 2025 à 12 heures

6 et 3 heures Course, marche
1 heure Course

Animations Gratuites
Test DiagnoMarche
Test DiagnoForm
Initiation Marche Nordique

Kid'Trail pour les enfants

Repas Festif
Sur réservation
Ouvert à tous

<https://6hcocagne.wixsite.com/accueil>

6 HEURES DE COCAGNE
20 septembre 2025

Devenez Bénévole !

Informations :
6hcocagne.wixsite.com/accueil

SAINTE-FOY
D'AIGREFEUILLE

08/03

Conférence « 10 millions d'espèces, un trésor à protéger. Pourquoi ? » - Val de Saune Nature Environnement

09/03

Stage « Zumba Party – Carnaval » Rock'n Co

15/03

Soirée œnologie - Sainte-Foy Initiatives

16/03

Journée jeux de société - Association des Parents d'Élèves en présence du club d'échecs et de Ludoragais

04/04

Carnaval de l'école - Association des Parents d'Élèves

05/04

Stage de danse et soirée « Colorfull » - Rock'n Co

06/04

Concert de l'Ecole de Musique

08/05

Commémoration du 8 mai 1945

17/05

Stage de danse et soirée - Rock'n Co

18/05

Vide grenier - Comité des Fêtes

24/05

Concert de l'École de Musique

08/06

Stage « Zumba Party » - Rock'n Co

14/06

Marché des producteurs - Sainte-Foy Initiatives

21/06

Pouletade - Comité des Fêtes

27/06

Fête de l'école - Association des Parents d'Élèves

14/07

Fête nationale

16/07

Étape du Tour de France - passage par Sainte-Foy d'Aigrefeuille

30/08

Marché Gourmand et véhicules anciens - Sainte-Foy Initiatives

06/09

Forum des associations

20/09

Course à pied et journée sportive « Les 6 h de Cocagne »
Athlétic Club du Lauragais et Sainte-Foy Initiatives



Nous contacter

1 Place de la Mairie
31570 Sainte-Foy d'Aigrefeuille

05 61 83 78 70

www.mairiesaintefoydaigrefeuille.fr

contact@saintefoydaigrefeuille.fr



[saintefoydaigrefeuille](https://www.facebook.com/saintefoydaigrefeuille)



[@saintefoydaigrefeuille](https://www.instagram.com/saintefoydaigrefeuille)